# PROCES VERBAL DU CONSEIL D’ÉCOLE DU 17 NOVEMBRE 2017

**GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO**

**1° Présentation des membres du conseil d’école**

- les enseignants de maternelle : Mmes Deleporte (PS), Bouillaguet et Saugues (toutes deux à mi-temps sur une classe de PS/MS), Cottet-Moine (MS), Bany (MS/GS), Crespy et Caravano (toutes deux sur la classe de GS).

- les enseignants d’élémentaire : Mmes Roux (CP), Lecendreux (CP/CM1), Dosière (CE1), Arruebo (CE1), Léonard et Guillermou (toutes deux à mi-temps sur la classe de CE2), Taupin (CM1), Bouajila (CM2),

Mme Ladure : maitresse intervenant en CE1 en remplacement de Mme Dosière lors de son activité de professeur formateur.

- les représentants de parents d’élèves : 12 représentants titulaires: Mmes Ait Mokhtar, Cassot, Debaye, Devynck, Mitrano, Poivre, Rault, Sauvel-Blanc, Ville et Mrs. Lamide, Margot, Reix ainsi que 8 représentants suppléants : Mmes Boufrioua, Cardon, Doisne, Le Bris, Lim, Palant Leray et Mrs Canales, Fert.

- la mairie  représentée par Mmes Delannet et Carrière.

 - la directrice, Mme Sintes.

**2° Résultats des élections de représentants de parents d’élèves**

La liste unique a été élue avec un taux de participation de 53 %.

Pour rappel, taux de participation des années précédentes:

- pour 2016 : 53,5%

- pour 2015 : 56%

La participation est donc relativement stable.

La moyenne nationale est de 46 %. On arrive à maintenir un taux élevé, même s’il n’y a pas d’enjeu majeur puisqu’une seule liste est représentée

Le vote par correspondance reste toujours le mode de vote le plus utilisé.

**3° Bilan de la rentrée : structure, effectifs**

Effectif total : 312 élèves pour 12 classes, 5 classes en maternelle et 7 classes en élémentaire.

* **Structure de l’école maternelle** :
* 1 petite section comprenant 26 élèves
* 1 petite/moyenne section comprenant 27 élèves
* 1 moyenne section comprenant 29 élèves
* 1 moyenne/grande section comprenant 27 élèves
* 1 grande section comprenant 28 élèves

Soit un total de 137 élèves en maternelle.

* **Structure de l’école élémentaire**:
* 1 CP comprenant 26 élèves
* 1 CP/CM1 comprenant 22 élèves
* 1 CE1 comprenant 25 élèves
* 1 CE1 comprenant 26 élèves
* 1 CE2 comprenant 23 élèves
* 1 CM1 comprenant 24 élèves
* 1 CM2 comprenant 29 élèves

Soit un total de 175 élèves en élémentaire.

**4° Règlement intérieur**

Lecture du règlement intérieur par Sophie Sintès.

Le nouveau règlement intérieur entérine le nouveau dispositif de sortie pour les enfants en maternelle, à savoir que tous les parents de maternelle récupèrent leur enfant en classe à

16h00 (dispositif approuvé par l’inspectrice de l’éducation nationale) et que les parents de PS et de PS/MS emmènent leur enfant en classe le matin à 8h35.

Ce nouveau règlement est voté à l’unanimité.

**5° Rythmes scolaires**

La mairie indique qu’il ne sera pas donné de résultat concernant ce point car les parents d’élèves peuvent répondre au questionnaire jusqu’au 30 novembre 2017.

Elle ajoute que le taux de participation est satisfaisant et que les résultats devraient intervenir courant janvier.

**6° Travaux dans l'école**

La directrice Sophie Sintes indique que beaucoup de choses ont été réalisées pendant l’été.

* les travaux réalisés :
* aménagement de la nouvelle classe (occupée par les actuels CE2)
* Déplacement de la grille de séparation entre les deux cours. Les élémentaires bénéficient désormais d’un espace plus grand pour les récréations.
* Création d’un abri devant l’école.
* Installation d’une gâche électrique pour le portail d’entrée de l’école permettant l’ouverture à distance de cette porte.

Une demande d’interphone vient d’être faite auprès de la mairie car pour des raisons de sécurité, la personne présente à l’accueil doit être en mesure de demander l’identité de la personne souhaitant entrer dans l’établissement.

La mairie indique que cela sera demandé sur le budget 2018.

* Travaux concernant la sécurité
* Des boites contenant les clés permettant la sortie vers le stade ont été installées cet été près des issues de secours
* Une sortie de secours a été faite récemment, pendant les vacances de la Toussaint, dans la classe de PS/MS pour une évacuation de l’aile maternelle vers l’arrière de l’école.

Sophie Sintes demande que le portail du service des sports, situé à côté de l’école, soit fermé.

La mairie indique qu’un visiophone sera installé près de ce portail afin que la personne chargé de l’accueil puisse n’ouvrir qu’en cas de besoin.

* les demandes de travaux restant à réaliser :
* Demande de sonneries différentes pour différencier le système d’alarme incendie et l’alarme attentat intrusion.

Cette demande reste toujours d’actualité mais en attente car il y a de nouvelles normes qui doivent être publiées en la matière. La mairie attend donc cette publication.

* Demande de marquage au sol pour jeux extérieurs : terrain de foot, marelle.
* Les représentants de parents d’élèves demandent la création de sanitaires supplémentaires et non mixtes et s’interrogent sur leur propreté.

La mairie indique que pour la mixité cela doit être possible de matérialiser un côté filles et un côté garçons (étiquettes sur les portes).

La directrice indique que dans l’ensemble c’est relativement propre. Les sanitaires élémentaires sont nettoyés deux fois par jour vers 8h30 et 13h30.

**7° Budget de l’école**

* Budget 2017-2018 :

Financement de la mairie :

En maternelle :

* 32 € /élève/an pour tous les achats de fonctionnement : achat des feutres, cahiers, peinture, cartouches d’imprimante…; aucune fourniture n’étant demandée aux parents d’élèves
* 10 € /élève/an pour l’achat d’un livre de prix
* 4,30 €/élève au moment de Noël pour financer un spectacle
* 12 €/élève de grande section pour financer un projet culturel

En élémentaire :

* 37 € /élève/an pour tous les achats de fonctionnement : achat de cahiers, protège-cahiers, de manuels scolaires …
* 12 € /élève/an pour l’achat d’un livre de prix
* Enveloppe projet : 1.520€/classe d’élémentaire

Cette année, l’enveloppe projet permet le financement du projet musique autour de la différence (intervention tous les lundis de Sébastien Matéo, musicien

Ce projet coûte 7.500 euros auquel doit s’ajouter la location de la scène Watteau (1.000 euros)

Est également financé par l’enveloppe projet les séances « école et cinéma » pour les CE1 et CM2 (environ 800 €)

* 24€ de crédit culturel/élève/an

La mairie finance également 325 euros /classe/an pour la location d’un car scolaire (sachant que la location d’un car coute environ 500 €).

Les représentants de parents d’élèves demandent si une classe verte/découverte est envisageable pour les CM.

Les enseignantes indiquent que cela doit être prévu dès le mois de juin de l’année précédente, ce qui n’a pas été le cas.

Les représentants de parents d’élèves demandent s’il y aura des sorties sur Paris. Sophie Sintes indique que pour des raisons de sécurité, il n’y en aura pas cette année sur Paris intra-muros.

**8° les projets de l’école.**

* projet d’école 2017-2018 : le projet est en cours de rédaction. A priori 3 axes vont être développés ; maths, éducation civique (tolérance, respect de l’autre, solidarité…), numérique. Le projet sera plus abouti pour le 2e conseil d’école.
* organisation des APC. Il s’agit d’un soutien dispensé aux élèves par les professeurs soit le matin, soit sur la pause méridienne, ou à 10h45 le mercredi.
* mesures d’accompagnement des enfants vers la 6e: il y a des réunions organisées dans les collèges pour les enseignants du 3e cycle et les directeurs d’école. Victor Hugo sera représenté lors de ces réunions.

Pour les parents, il y aura en mai/juin une réunion d’information au collège. Les dossiers d’inscription pour l’entrée en 6e seront donnés par la directrice courant mars 2018.

Une visite du collège pour les élèves, accompagnés de leur enseignante, sera programmée en fin d’année.

20 enfants de CM2 sont sectorisés au collège E. Branly, 5 au collège Pierre Brossolette au Perreux sur Marne et 4 au collège Watteau.

* projet musical de l’année en élémentaire : comme l’année dernière, un spectacle sera donné par les élèves de l’école à la scène Watteau grâce à la participation du musicien intervenant des CMR Sébastien, le thème est la tolérance.
* les rendez-vous festifs :

Le 21 décembre les enfants de maternelle assisteront à une représentation théâtrale à l’école. Les enseignantes de maternelle présenteront leur chorale le 18 ou 19 décembre (selon les classes) le matin en début de classe.

**9°** **personnel communal dans les écoles**

Les 4 ATSEM présentes sont les mêmes que l’année dernière, à savoir :

Thi Quyen en PS avec Mme Deleporte

Annie en PS/MS avec Mmes Bouillaguet et Saugues

Malika en MS avec Mme Cottet Moine

Renée en MS/GS avec Mme Bany

Sophie Sintès remercie également le travail effectué par les dames de service en élémentaire : Solène, Diary et Rosalyne.

L’anglais avec Joanne est maintenu en grande section à raison de 2 fois 30 minutes par semaine.

La musique : les GS de maternelle bénéficieront d’un intervenant en avril, mai et juin.

Piscine : la fermeture pour réfection est prévue pour 2018. Cette année les 10 séances de natation sont maintenues pour les GS, CP, CE1 et CM2.

**10° le portail famille et les activités périscolaires**

Les représentants de parents d’élèves indiquent que la majoration pratiquée par la mairie, en cas d’oubli ou de mauvaise inscription sur le portail famille, est excessive.

La mairie répond que cette majoration est faite pour inciter les parents à utiliser le portail. Elle essaie de le faire évoluer et veut que les parents inscrivent leur enfant. Il y a des règles d’encadrement des enfants et l’inscription préalable permet d’organiser au mieux le planning des animateurs du centre de loisirs. Si tous les parents utilisent le portail, la majoration n’aura plus lieu d’être et pourra être supprimée.

L’année dernière près de 50% des familles n’utilisaient pas le portail.

Les représentants de parents d’élèves proposent de faire un rappel aux parents via le panneau d’affichage extérieur de l’école.

Les représentants de parents d’élèves souhaiteraient qu’il soit possible de visualiser le récapitulatif mensuel de ce qui a été coché.

La mairie indique que cette synthèse globale a été demandée mais le portail étant géré par un prestataire extérieur il y a forcément un délai entre la demande (acceptée ou non) et la mise en place. De plus, elle attend d’avoir une vision globale sur les modifications à apporter pour les demander toutes en même temps.

La mairie réfléchit également à des moyens pour diminuer les délais d’inscription.

La cantine : les représentants de parents d’élèves, après avoir déjeuné à la cantine début novembre ont relevé quelques problèmes (sols sales au 2e service, couverts trop grands pour les maternelles…) mais globalement tout est satisfaisant. Un compte rendu de ces déjeuners a été transmis à la mairie qui l’a transféré à Elior.

La mairie fait part de l’installation dans le réfectoire des élémentaires de tables de tri des déchets à partir de janvier 2018. Il y aura une formation pour les animateurs et une sensibilisation sera faite aux enfants.

Les représentants de parents d’élèves posent la question du gaspillage à la cantine.

La mairie s’est déjà renseignée pour donner les repas restants au resto du cœur mais ces derniers ne se déplacent pas et il faut obligatoirement que le trajet des denrées se fasse en voiture réfrigérée. C’est donc compliqué à gérer.

Les fruits et les yaourts non consommés au déjeuner sont conservés au réfrigérateur de l’école et sont reproposés au gouter aux enfants du centre de loisirs.

Les représentants de parents d’élèves demandent à la mairie d’organiser une réunion avec le centre de loisirs, comme cela s’est fait l’année dernière.

Par l’intermédiaire du compte rendu du conseil d’école, ils font un appel aux parents d’élèves : si ces derniers ont des jeux dont leurs enfants n’auraient plus l’utilité ainsi que du papier brouillon, ils les remercient de bien vouloir les déposer à l’école.

Sophie Sintès indique que l’équipe d’animateurs est une équipe qui dans l’ensemble fonctionne bien et qu’il y a une bonne communication entre l’école et le centre de loisirs.

La mairie indique que l’éclairage des cours va être changé l’année prochaine car les cours sont sombres le soir en hiver.

La mairie a acheté un baby foot pour les enfants du centre aéré.

**11° questions diverses**

Coopérative : l’année 2016-2017 s’est soldée par un excédent de 6.563 euros.

La coopérative est financée par : les photos (30% de la recette reste pour l’école), la kermesse (recette de 700/800 euros pour la kermesse de juillet 2017) et la participation volontaire des parents (12.055 euros pour l’année 2016/2017 dont en moyenne 20% alimente le compte de la coopérative générale, 80% servant aux achats des classes).

Dépenses réalisées en début d’année grâce à la coopérative : plus de 1000 euros pour l’achat de matériel de sport en maternelle (panneau de basket, draisienne, vélo, ballons …), environ 1.000 euros pour des ressources numériques pour le cycle 3 (histoire, géographie…).

Les représentants de parents d’élèves font part de leur inquiétude face au projet d’implantation d’une tour sur le secteur du port.

La mairie répond que le projet du port n’est pas encore défini, un conseil de quartier est prévu à ce sujet.

Elle ajoute qu’il y a eu une modification de la carte scolaire en vue de nouvelles constructions du haut de Nogent. Ces ajustements permettent de désengorger certaines zones et éviter la fermeture de classe dans d’autres.

Les enseignantes demandent que les boites mail créées par les enseignantes ne servent qu’à des fins pédagogiques. Elles tiennent à ce que les parents voulant faire passer un message aux autres parents s’adressent à elles et elles se chargeront de le diffuser ou non, selon la pertinence du message.

Les représentants de parents d’élèves demandent si les conseils d’élèves mis en place l’année dernière vont être reconduits.

La directrice indique qu’ils le seront bientôt, des élections de représentants d’élèves ont déjà eu lieu dans certaines classes.

Fin du conseil : 20h30 / Prochaine date de conseil : 09 mars 2018